
Catégorie fonds d'actions marchés émergents Russell

30 JUIN 2011

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais ne renferme pas l'ensemble des états financiers annuels audités de la Catégorie. Vous pouvez également obtenir un exemplaire additionnel du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds et des états financiers annuels en visitant notre site Web ou le site de SEDAR à www.sedar.com. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille de la Catégorie en composant le 1-888-509-1792, en accédant à notre site Web au www.russell.com/ca ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Investissements Russell Canada Limitée, 100, King Street West, 1, First Canadian Place, bureau 5900, Toronto (Ontario), M5X 1E4.

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs sur la Catégorie, sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs sont des énoncés prédictifs, et dépendent de circonstances ou d'événements futurs, ou y font référence, ou comportent des termes comme « prévoir », « anticiper », « projeter », « croire », « estimer » ou des versions négatives de ces termes, et des expressions semblables. En outre, tout énoncé portant sur les stratégies, les perspectives ou le rendement futur ainsi que sur l'avenir possible de la Catégorie constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les projections quant aux événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres choses, au risque et aux incertitudes touchant la Catégorie et aux hypothèses qui ont été établies à son égard, ainsi qu'aux facteurs économiques. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par la Catégorie. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des capitaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications dans la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, et les catastrophes.

Il est à souligner que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont encouragés à examiner attentivement ces facteurs et autres avant de prendre une quelconque décision de placement, et il leur est vivement conseillé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, ils devraient prendre note que la Catégorie n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Catégorie fonds d'actions marchés émergents Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de la Catégorie consiste à procurer un rendement total maximal, surtout grâce à l'appréciation du capital, en acceptant un niveau de volatilité supérieur à celui dont on s'attend habituellement des marchés établis hors de l'Amérique du Nord, et principalement au moyen d'une exposition à des actions de pays émergents.

Afin de réaliser son objectif, la Catégorie investit dans des parts du Fonds d'actions marchés émergents Russell (le « Fonds sous-jacent »).

L'investissement de la Catégorie dans le Fonds sous-jacent permet une diversification parmi les catégories d'actif, les styles de placement et les sous-conseillers.

La référence actuelle de la Catégorie, dont le rendement sert de point de comparaison à celui de la Catégorie, est l'indice Russell des marchés émergents (net) (la « référence »). Chaque sous-conseiller peut se voir attribuer une référence distincte pour les actifs des Fonds sous-jacents qu'il gère, pour que soit mieux reflété le style de placement ou le segment du marché du sous-conseiller.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2011, la Catégorie fonds d'actions marchés émergents Russell (la « Catégorie ») a affiché un rendement de 11,58 %, contre 15,69 % pour sa référence, l'indice Russell des marchés émergents (net).

Pendant la période, l'actif net de la Catégorie a augmenté de 5,6 M\$ par suite d'une plus-value sur titres de 2,1 M\$, de souscriptions nettes de 3,9 M\$ et d'une perte de placement nette de 0,4 M\$. La perte de placement nette s'entend du revenu de placement total gagné sur les titres, moins les charges de la Catégorie. Les charges de la Catégorie ont augmenté de 178 000 \$ (environ 66 %) par rapport à la période précédente, surtout à cause de l'accroissement des frais de gestion imputable à l'augmentation de l'actif net de la Catégorie et de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH) le 1^{er} juillet 2010.

Pendant la période, les marchés émergents ont profité de l'expansion dynamique de l'économie, de la demande des consommateurs et d'entrées de capitaux. Il en est toutefois résulté une poussée de l'inflation, de sorte que les banques centrales d'Asie, d'Amérique latine et même d'Europe de l'Est ont majoré les taux d'intérêt et resserré leur politique monétaire par d'autres moyens afin de contenir la flambée imminente des prix. La confiance des investisseurs s'en est quelque peu ressentie vers la fin de la période, mais ces facteurs n'ont pas terni une année prospère pour les placements dans les marchés émergents. Pour les économies émergentes, la croissance a été particulièrement vigoureuse sur le plan intérieur, les consommateurs ayant profité de la richesse grandissante de leurs pays respectifs. Cette croissance a attiré des investissements appréciables de la part des marchés développés, ce qui a soutenu le cours des actions.

La Russie a fait bonne figure pendant la période, son marché ayant bénéficié du renchérissement de l'énergie. La Corée du Sud et Taïwan ont également affiché un rendement intéressant pendant la période. Parmi les principaux pays représentés dans la référence, la Chine a été le moins performant, car ses décideurs ont fortement resserré leur politique monétaire afin de mater l'inflation et de freiner l'octroi de crédit excessif par les banques. Au deuxième trimestre de 2011, le premier ministre Wen Jiabao annonçait que la Chine était venue à bout de l'inflation, mais son triomphe semblait quelque peu prématuré, car les dernières données indiquaient que l'inflation était toujours dans la partie supérieure de la fourchette. L'Inde a aussi accusé un retard pendant la période parce que les taux d'intérêt ont continué d'augmenter et qu'une série de scandales liés à la corruption ont sapé la confiance des investisseurs. Après avoir réalisé des gains considérables au début de la période, le Brésil a vu son étoile pâlir alors que la progression de l'inflation, une monnaie très forte et des taxes imposées pour décourager les flux de capital pesaient sur le marché. En Égypte, la performance boursière a reculé après que la révolution du jasmin eut déclenché un soulèvement populaire ailleurs au Moyen-Orient et abouti à la déposition du président Moubarak.

Le Fonds sous-jacent a été surpassé par la référence pour l'exercice clos fin juin. La sélection défavorable de titres à Taïwan et en Corée du Sud a nuï au rendement, et la sous-pondération de HTC Corporation, fabricant d'appareils de poche intelligents qui a profité de la demande soutenue pour ses téléphones intelligents, n'a pas aidé non plus. La surpondération du fabricant d'afficheurs à cristaux liquides AU Optronics Corp a également eu une incidence négative sur la performance du Fonds sous-jacent. Le titre d'AU a dégringolé parce que les investisseurs craignent que son modèle d'entreprise soit menacé par l'intensification de la concurrence.

Harding Loevner L.P., ajouté dernièrement à la liste des sous-conseillers du Fonds sous-jacent, s'est avéré le sous-conseiller le plus performant du deuxième trimestre de 2011. Sa belle prestation s'explique surtout par la sélection judicieuse de ses titres, surtout en Chine et dans les marchés moins importants, dont le Chili et l'Indonésie. Le titre le plus performant a été celui de Sociedad Quimica y Minera S.A., producteur chilien d'engrais et de produits chimiques spécialisés, dont le bénéfice net a bondi. La surpondération du secteur de la consommation de base a aussi été récompensée. Ces gains ont été partiellement neutralisés par la sous-pondération de la Corée du Sud par Harding Loevner, ainsi que par son choix de titres au Brésil, où les détaillants ont souffert de la montée de l'inflation.

Le sous-conseiller AllianceBernstein Canada, Inc. a été devancé par la référence au dernier trimestre de la période, miné par son exposition aux titres à vil prix et par sa sous-pondération de longue date des actions sensibles aux dépenses de consommation. De plus, la surpondération de la Russie et de la Turquie par AllianceBernstein a nuï à son rendement, au même titre que sa sélection d'actions, surtout en Asie. Dans le secteur des services financiers, le titre sud-coréen de Hana Financial Group Inc. a été le grand perdant après que les autorités de réglementation eurent refusé d'approuver son OPA sur la Korea Exchange Bank.

Risque

L'ensemble des risques courus par la Catégorie est décrit dans le prospectus. Au cours de la période, il n'y a eu aucun changement important dans le profil de risque de la Catégorie. Le profil de risque de la Catégorie et le bien-fondé du placement correspondent toujours à la description qui en est faite dans le prospectus.

Événements récents

Avec effet au 1^{er} janvier 2011, la référence de la Catégorie est passée de l'indice MSCI des marchés émergents (net) à l'indice Russell des marchés émergents (net), qui représente mieux les marchés où le Fonds sous-jacent investit.

Au premier semestre de 2011, nous avons élargi l'écart entre les pondérations du Fonds sous-jacent et celles de la référence. Cette modification améliore sensiblement la possibilité, pour le Fonds sous-jacent, de réaliser des rendements excédentaires à long terme, ainsi que le niveau de diversification du Fonds sous-jacent et son exposition à la gestion active. Elle est attribuable en partie aux changements apportés à la liste des sous-conseillers du Fonds sous-jacent. T. Rowe Price International, Inc. a été remercié au premier trimestre et remplacé par Harding Loevner L.P. et par Delaware Investment Advisers. L'ajout de marchés « frontières » (c'est-à-dire de pays dont l'économie est généralement peu développée tout en ayant un potentiel d'expansion considérable, comme l'Argentine, le Koweït et le Vietnam, qui ne font pas partie de la référence) au deuxième trimestre de 2011 accroît également la possibilité de surperformance. En règle générale, le Fonds sous-jacent investira de 8 % à 15 % dans les marchés « frontières », bien qu'il puisse y investir jusqu'à 25 %. Par ailleurs, le passage de deux sous-conseillers à trois et la diversification qu'apporte l'exposition aux marchés « frontières » devraient aussi réduire la volatilité du rendement du Fonds sous-jacent.

* Selon le rendement des actions de série B, déduction faite des charges payées par la Catégorie. Le rendement des actions des séries E et F s'est établi à 12,35 % et 13,58 % respectivement. Le rendement des séries d'actions peut changer en raison de la variation des charges. Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la section « Description des séries et frais de gestion ».

Catégorie fonds d'actions marchés émergents Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Le 1^{er} juillet 2010, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont adopté la taxe de vente harmonisée (TVH), respectivement au taux de 12 % et de 13 %. Aussi la Catégorie est-elle désormais tenue de payer une taxe provinciale additionnelle sur les frais de gestion et d'exploitation, sauf les droits de dépôt. L'assujettissement à la TVH est fondé sur la province de résidence de l'actionnaire. Par conséquent, la Catégorie applique un taux mixte de TVH fondé sur le nombre moyen pondéré d'actionnaires de chaque province pour chaque série de la Catégorie. La TVH devrait faire augmenter le ratio des frais de gestion de la Catégorie.

Les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, qui comprennent les fonds d'investissement et d'autres émetteurs assujettis. Le 12 janvier 2011, le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a décidé de reporter d'une autre année, soit au 1^{er} janvier 2013, l'adoption des IFRS par les sociétés de placement, qui ont donc deux années de plus que les autres entités ayant une obligation d'information du public pour adopter les IFRS. En vue de se conformer aux exigences des IFRS le moment venu, le gestionnaire a pris les dispositions suivantes :

- Il a mis sur pied un groupe de travail chargé de préciser les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS et de coordonner le passage aux IFRS.
- Il a relevé les domaines où il faudra modifier l'information présentée en vertu des IFRS.
- Il a évalué le niveau de préparation des systèmes actuels d'information comptable et de technologie de l'information à la transition aux IFRS.
- Il a évalué les incidences probables des IFRS sur les aspects touchant à l'exploitation des entreprises, comme les contrôles internes, la dotation en personnel et les besoins en formation.

Selon les différences observées actuellement entre les PCGR du Canada et les IFRS, il est prévu que l'adoption des IFRS n'aura aucune incidence sur le calcul de l'actif net ou de la valeur liquidative. Les IFRS devraient avoir une incidence sur la présentation globale des états financiers et obliger le gestionnaire à fournir des renseignements supplémentaires dans les notes annexes. Par contre, l'évaluation actuelle du gestionnaire quant aux conséquences des IFRS risque de changer si de nouvelles normes sont émises ou si les interprétations des normes actuelles sont révisées.

Opérations entre apparentés

Gestionnaire, conseiller en valeurs et placeur principal

La Catégorie est gérée par Russell. Russell est une filiale en propriété exclusive de Frank Russell Company (« FRC »).

Russell fournit tous les services de gestion et d'administration dont la Catégorie a besoin pour mener ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services.

Russell est le conseiller en valeurs de la Catégorie (le « conseiller en valeurs »). Russell a conclu avec FRC et Russell Implementation Services Inc. (« RIS »), un membre du même groupe, des conventions de sous-conseiller visant la prestation de services à la Catégorie.

Russell est également le placeur principal de la Catégorie et détient les droits exclusifs lui permettant de placer et de coordonner le placement des actions de la Catégorie dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada où celles-ci peuvent être vendues.

Russell reçoit des honoraires de gestion mensuels, calculés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative moyenne de chaque série d'actions de la Catégorie et payés mensuellement.

Description des séries

La Catégorie offre des actions des séries B, E et F.

Les actions de série B comportent des frais de gestion annuels. Le courtier reçoit des commissions de suivi qui proviennent de ces frais. Les actions de série E comportent des frais de gestion moindres. Le courtier touche des commissions de suivi prélevées sur ces frais.

Les actions de série F sont offertes uniquement aux investisseurs qui participent à un programme intégré ou à un programme de services contre rémunération. Ces actions sont assorties de frais de gestion moindres. Elles ne prévoient le paiement d'aucune commission de suivi au courtier. Plutôt, chaque investisseur négocie des honoraires permanents distincts, payés directement au courtier.

Frais de gestion

Les frais de gestion annuels payés par la Catégorie correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chaque série, à l'exclusion des impôts applicables et des frais d'exploitation. Le pourcentage est présenté ci-après :

Série B	Série E	Série F
2,80 %	2,15 %	1,20 %

À partir de ces frais, Russell paie d'autres fournisseurs de services, dont les placeurs et les sous-conseillers. Les principaux services rendus, exprimés en pourcentage, sont présentés ci-après :

	Pourcentage des frais de gestion
Commissions de vente et de suivi	39 %
Conseil en valeurs et autres frais	61 %

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières concernant la Catégorie et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices clos les 30 juin.

Catégorie fonds d'actions marchés émergents Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Actif net par action de la Catégorie¹⁾

Série B	2011	2010	2009*
Actif net au début de la période	14,38 \$	13,06 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités			
Total des produits	- \$	- \$	0,03 \$
Total des charges	(0,53) \$	(0,44) \$	(0,22) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,59 \$	0,74 \$	0,07 \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	1,50 \$	0,55 \$	4,54 \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	1,56 \$	0,85 \$	4,42 \$
Distributions			
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$	- \$	- \$
Dividendes	- \$	- \$	- \$
Gains en capital	- \$	- \$	- \$
Remboursement de capital	- \$	- \$	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	- \$	- \$	- \$
Actif net à la fin de la période	16,05 \$	14,38 \$	13,06 \$

Série E	2011	2010**
Actif net au début de la période	10,94 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités		
Total des produits	- \$	- \$
Total des charges	(0,33) \$	(0,26) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,46 \$	0,48 \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	0,46 \$	(0,92) \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	0,59 \$	(0,70) \$
Distributions		
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$	- \$
Dividendes	- \$	- \$
Gains en capital	- \$	- \$
Remboursement de capital	- \$	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	- \$	- \$
Actif net à la fin de la période	12,29 \$	10,94 \$

Série F	2011	2010	2009*
Actif net au début de la période	14,84 \$	13,21 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités			
Total des produits	- \$	- \$	0,03 \$
Total des charges	(0,26) \$	(0,20) \$	(0,10) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,62 \$	0,76 \$	0,07 \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	1,28 \$	0,85 \$	4,87 \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	1,64 \$	1,41 \$	4,87 \$
Distributions			
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$	- \$	- \$
Dividendes	- \$	- \$	- \$
Gains en capital	- \$	- \$	- \$
Remboursement de capital	- \$	- \$	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	- \$	- \$	- \$
Actif net à la fin de la période	16,86 \$	14,84 \$	13,21 \$

* Du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009

** Du 20 juillet 2009 au 30 juin 2010

- 1) Les renseignements présentés proviennent des états financiers annuels audités de la Catégorie.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la Catégorie, à moins que l'actionnaire n'ait demandé un remboursement au comptant.

Ratios et données supplémentaires

Série B	2011	2010	2009*
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	9 421 \$	7 387 \$	4 657 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	586 970	513 507	356 472
Ratio des frais de gestion ²⁾	3,41 %	3,26 %	3,09 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	3,41 %	3,63 %	3,43 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,68 %	0,26 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	13,91 %	18,66 %	7,77 %
Valeur liquidative par action	16,05 \$	14,38 \$	13,06 \$

Série E	2011	2010**
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	1 104 \$	447 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	89 823	40 860
Ratio des frais de gestion ²⁾	2,73 %	2,58 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,73 %	2,95 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,68 %	0,26 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	13,91 %	18,66 %
Valeur liquidative par action	12,29 \$	10,94 \$

Série F	2011	2010	2009*
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	8 735 \$	5 790 \$	4 763 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	518 144	390 142	360 462
Ratio des frais de gestion ²⁾	1,63 %	1,58 %	1,42 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,63 %	1,95 %	1,76 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,68 %	0,26 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	13,91 %	18,66 %	7,77 %
Valeur liquidative par action	16,86 \$	14,84 \$	13,21 \$

* Du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009

** Du 20 juillet 2009 au 30 juin 2010

- 1) Données fournies au 30 juin de l'exercice indiqué.
- 2) Le ratio des frais de gestion est obtenu à partir du total des charges de la période en question (à l'exclusion des commissions et des autres coûts d'opérations de la Catégorie), ce qui comprend les charges engagées indirectement en raison des placements de la Catégorie dans les Fonds sous-jacents, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- 3) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations de la Catégorie et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le calcul du ratio des frais d'opération exige qu'un fonds d'investissement qui effectue des placements dans les titres d'autres fonds d'investissement établisse ce ratio en tenant compte des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille imputables à ses placements dans chacun des Fonds d'investissement sous-jacents.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille de la Catégorie indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs de la Catégorie gère activement les placements de celle-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que la Catégorie achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus les coûts d'opérations payables par la Catégorie sont élevés, et plus il est probable qu'un actionnaire réalisera des gains en capital imposables pour la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Catégorie.

Catégorie fonds d'actions marchés émergents Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Rendement passé

Le rendement passé représente le rendement historique de chaque série d'actions de la Catégorie. Ces renseignements ne sont fournis que pour montrer le rendement passé et ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur.

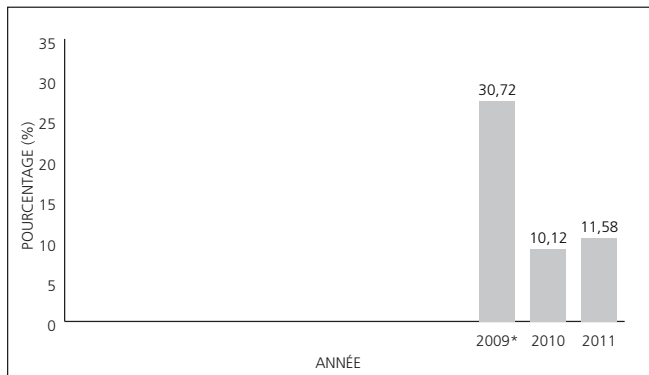
Les données sur le rendement supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des actions de même série de la Catégorie. Ce rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition et de rachat, des frais facultatifs, des impôts sur les bénéfices ni des frais versés directement à Russell ou au conseiller en placement de l'actionnaire qui auraient réduit le rendement ou la performance. Même si vos distributions ont été réinvesties, vous serez peut-être tenu de payer l'impôt sur ces distributions. Veuillez consulter votre conseiller fiscal.

Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement annuel de chaque série d'actions pour chacun des exercices clos les 30 juin. La date de début des activités indiquée dans la présente section est celle à laquelle les actions des séries ont été offertes initialement au public, tandis que celle présentée à la section « Faits saillants financiers » correspond à leur date d'établissement.

Ils montrent également la variation du rendement de la Catégorie d'une année à l'autre et indiquent, en pourcentage, la croissance ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque exercice.

Rendements annuels – Série B



* Du 31 octobre 2008 au 30 juin 2009 (données non annualisées)

Rendements annuels – Série E



* Du 31 juillet 2009 au 30 juin 2010 (données non annualisées)

Rendements annuels – Série F



* Du 31 octobre 2008 au 30 juin 2009 (données non annualisées)

Rendements annuels composés

Les tableaux présentent l'historique des rendements annuels composés totaux des actions de la Catégorie, comparés au rendement de l'indice Russell des marchés émergents (net) (la « référence »).

Période close le 30 juin 2011

Rendements annuels composés	Depuis le 31 octobre 2008	Dernier exercice
Actions de série B ¹⁾	19,47 %	11,58 %
Actions de série F ¹⁾	21,68 %	13,58 %
Indice Russell des marchés émergents (net) ^{2), 3)}	21,73 %	15,69 %
Indice MSCI Marchés émergents ⁴⁾	21,88 %	16,07 %

Période close le 30 juin 2011

Rendements annuels composés	Depuis le 31 juillet 2009	Dernier exercice
Actions de série E ¹⁾	10,15 %	12,35 %
Indice Russell des marchés émergents (net) ^{2), 3)}	12,77 %	15,69 %
Indice MSCI Marchés émergents ⁴⁾	12,96 %	16,07 %

- Déduction faite de tous les frais et charges payés par la Catégorie.
- L'indice Russell des marchés émergents (net) a été adopté le 31 décembre 2010. Avant cette date, le rendement historique était lié au rendement de l'indice MSCI Marchés émergents, dont le calcul tient compte des dividendes nets investis quotidiennement.
- Les indices Russell mentionnés sont des marques de commerce de Frank Russell Company. Investissements Russell Canada Limitée, une filiale en propriété exclusive de Frank Russell Company, est le gestionnaire des Fonds (les « produits »). Frank Russell Company ne parraine pas les produits, ni ne les garantit, ni ne les vend, ni n'en fait la promotion, et elle ne fait aucune déclaration quant à la pertinence d'investir dans les produits. Frank Russell Company n'assume aucune responsabilité à l'égard des produits et n'a effectué aucun examen de ceux-ci ou de toute publication connexe, et ne fait aucune déclaration ni ne fournit aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à leur exactitude, leur exhaustivité ou à tout autre égard. Frank Russell Company ne garantit aucunement l'exactitude ou l'exhaustivité des indices Russell mentionnés ou des données auxquelles ils font référence, et n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait aux erreurs, aux omissions et aux interruptions qui s'y rapportent. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas Frank Russell Company ne sera tenue responsable des préjudices directs, indirects, particuliers, punitifs ou consécutifs (y compris les manques à gagner), et ce, même si elle a été avertie de la possibilité de tels préjudices.
- Le calcul de l'indice MSCI Marchés émergents tient compte des dividendes nets investis quotidiennement. L'indice Marchés émergents MSCI est un

Catégorie fonds d'actions marchés émergents Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

indice pondéré par capitalisation boursière à fluctuation libre conçu pour mesurer le rendement des actions dans les pays émergents à l'échelle mondiale. Source : MSCI. L'information MSCI n'est destinée qu'à votre usage personnel et ne doit être ni reproduite ni diffusée sous quelque forme que ce soit, ni servir à créer un instrument ou un produit financier ou encore un indice quel qu'il soit. Cette information est fournie « telle quelle » et son utilisateur est pleinement responsable du risque lié à l'utilisation qu'il pourrait en faire ou autoriser quelqu'un à en faire. MSCI, ses sociétés affiliées ou toute autre personne ayant participé ou étant liée à la compilation, au calcul ou à la création de l'information MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») ne donnent aucune garantie ni ne font de déclaration, explicite ou implicite, concernant cette information ou les résultats qui découleront de son utilisation, et les parties MSCI se dégagent de toute responsabilité (y compris et sans s'y limiter, toutes les responsabilités liées à l'originalité, à l'exactitude, à l'exhaustivité, au caractère opportun, à l'absence de contrefaçon, à la qualité marchande et à l'adaptation à un usage particulier) à l'égard de cette information. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas les parties MSCI ne seront tenues responsables des préjudices directs, indirects, particuliers, consécutifs, punitifs ou autres (y compris et sans s'y limiter les manques à gagner), et ce même si elles ont été averties de la possibilité de tels préjudices ou si elles avaient pu l'anticiper.

Commentaire sur le rendement

Pour la période close le 30 juin 2011, la Catégorie a enregistré un rendement de 11,58 % (série B), comparativement à 15,69 % pour la référence. Une analyse du rendement de la Catégorie par rapport à la référence est présentée dans le rapport de la direction sur le rendement, sous la rubrique « Résultats ».

La référence est composée de différents titres. Il est impossible d'investir directement dans la référence, et cette dernière ne fait pas l'objet de charges, de frais ou de taxes. Tout placement dans des titres implique le paiement de frais ou de charges.

Aperçu du portefeuille

25 principaux titres en portefeuille* 30 juin 2011

Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie	
iShares MSCI Taiwan Index Fund	3,1 %
Petróleo Brasileiro SA	2,6 %
Vale SA	2,2 %
LUKOIL OAO, CAAE	2,1 %
Gazprom OAO, CAAE	1,9 %
iPath MSCI India Index	1,7 %
Samsung Electronics Co., Ltd.	1,6 %
América Móvil S.A.B. de C.V.	1,3 %
Samsung Electronics Co.	1,3 %
Banco do Brasil SA, ORD	1,0 %
KGHM Polska Miedz, PLN	1,0 %
Avon Products Inc.	1,0 %
MTN Group Ltd.	1,0 %
China Mobile Ltd.	0,9 %
CNOOC Ltd.	0,9 %
Banco Bradesco SA	0,9 %
Bank Rakyat Indonesia	0,8 %
Wal-Mart de México SAB de CV	0,8 %
Hana Financial Holding	0,8 %
Sberbank-CLS	0,7 %
KazMunayGas, CIAE	0,7 %
iShares S&P India Nifty 50 Index	0,7 %
Sociedad Química y Minera de Chile, CADR	0,7 %
X5 Retail Group N.V. GDR EACH REPR 0,25 SHS EUR 1 REG'S'	0,7 %
Gazprom OAO	0,7 %

Valeur liquidative (en milliers de dollars) 19 278 \$

Remarque : Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds sous-jacent. Il est possible d'obtenir, sur notre site Web (www.russell.com/ca), une liste mise à jour dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre. Le prospectus ainsi que d'autres informations sur le Fonds sous-jacent peuvent être consultés sur www.russell.com/ca ou sur www.sedar.com.

Pondérations sectorielles*

30 juin 2011

Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie	
Services financiers	24,1 %
Énergie	16,3 %
Matières premières	15,4 %
Biens de consommation de base	11,4 %
Technologies de l'information	9,8 %
Biens de consommation discrétionnaire	8,1 %
Services de télécommunications	8,1 %
Industries	4,2 %
Soins de santé	1,3 %
Services publics	1,2 %

* Ce sont les titres en portefeuille et les pondérations sectorielles du Fonds d'actions marchés émergents Russell, le Fonds sous-jacent. La Catégorie est exposée à ces titres en portefeuille et pondérations sectorielles parce qu'elle investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts du Fonds sous-jacent.

100, King Street West
1, First Canadian Place, bureau 5900
Toronto (Ontario) M5X 1E4

www.russell.com/ca



Investissements Russell et son logo, LifePoints, Russell, Souverain et Programme d'investissement Souverain sont des marques déposées ou des marques de commerce de Frank Russell Company.

M11F PCG-CC-REG-060F (1 02/11)

